

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

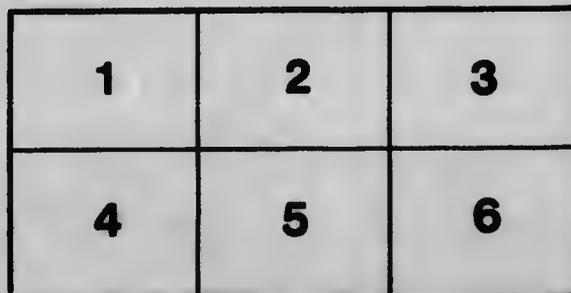
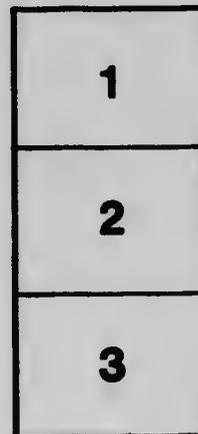
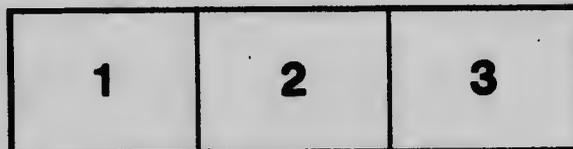
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

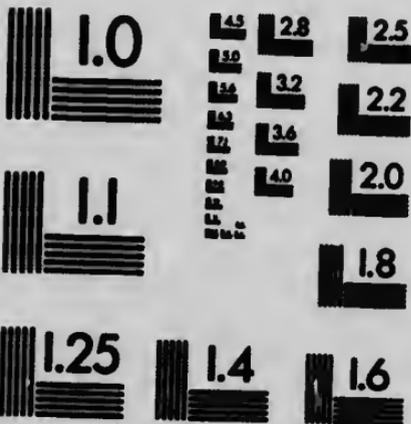
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

**MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART**

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

675

*Bouche de la Bien*

C  
25

DE L'ÉDUCATION  
**EUCHARISTIQUE DES ENFANTS**

DANS LA FAMILLE, A L'ÉCOLE, AU CATECHISME

Rapport Présenté au  
Congrès Eucharistique  
de Montréal,

PAR

Mgr H. Baril, P.A.V.G.  
DES TROIS-RIVIERES.  
LE 9 SEPTEMBRE 1910

— SUIVI DU —

**DÉCRET de SA SAINTÉTÉ PIE X**

Sur l'âge d'Admission à la Première Communion,  
et des Premières Notions de Catéchisme pour les  
Petits Enfants.

1910

A l'approche du Congrès Eucharistique de Montréal, on m'avait demandé de faire un rapport sur l'éducation eucharistique des enfants dans la famille, à l'école, au catéchisme. Malgré la délicatesse du sujet, qui offre bien aussi quelques difficultés, je n'ai pas cru devoir décliner l'invitation, et j'ai exécuté ce travail avec amour, sachant bien toutefois qu'il laisserait beaucoup à désirer.

Tandis que je travaillais à exposer les motifs et les meilleurs moyens de faire connaître la sainte Eucharistie aux petits enfants, je ne soupçonnais pas que N. S. Père le Pape préparait un acte de souveraine autorité, dont l'effet serait d'écarter les obstacles qui les éloignaient trop longtemps jusqu'ici de la table sainte. Si le *Décret* de Sa Sainteté Pie X sur l'âge d'admission des enfants à la première communion, fût arrivé plus tôt, j'aurais pu sans doute traiter certains points d'une manière plus précise, et modifier un peu l'expression des vœux qui servent de conclusion finale. Il me semble toutefois que tout ce que j'ai écrit se concilie bien avec le *Décret* pontifical, et mon travail a été donné tel que je l'avais préparé.

Depuis lors on m'a demandé avec instance de publier mon rapport avec le *Décret* lui-même, le premier pouvant servir d'introduction ou de préambule à l'acte pontifical. C'est pour répondre à ce désir que j'offre au public ces pages, dont, faute de temps, je n'avais pu donner qu'un abrégé incomplet à l'une des séances du Congrès. Je mets mon humble travail sous la protection de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, et je la prie de le faire servir à la gloire de Jésus-Hostie et au bien spirituel des grandes personnes et des petits enfants.

H. BARIL, Ptre,  
Vicaire-Général.

*NIHIL OBSTAT*

LS CHARTIER, Ptre

---

*IMPRIMATUR*

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

# De l'Éducation Eucharistique des Enfants

## Dans la Famille, à l'École, au Catéchisme.

---

MONSEIGNEUR \*

MESDAMES, MESSIEURS,

Le sujet que j'ai l'honneur de traiter devant vous ce matin est inscrit au programme sous ce titre : " De l'éducation eucharistique des enfants dans la famille, à l'école, au catéchisme." L'énoncé de ce titre nous est fait en une formule qui paraît un peu nouvelle. Mais le sens qu'il renferme est en tout conforme à l'enseignement authentique et traditionnel de l'Église ; il nous met de plus sous les yeux des points de vue d'une si grande justesse et d'une clarté si lumineuse, que l'esprit en saisit la convenance avant toute démonstration.

Nous ne devons pas être surpris que, dans un congrès préparé avec tant de soin, on ait réservé une place spéciale pour les petits enfants. La part privilégiée que le divin Maître leur a faite dans son Cœur, les protégeait d'avance contre les oublis involontaires, et plus encore contre des omissions que l'on aurait pu croire motivées. Et puis, c'est bien dans une assemblée générale comme celle-ci qu'il convenait de s'occuper d'eux. Ce qui les concerne n'intéresse-t-il pas toutes les classes et tous les âges de la société ? N'est-il pas désirable que tous puissent se rendre compte du bien fondé des conclusions et des vœux qui seront exprimés ici ; vœux et conclusions qui nous révéleront la pensée intime de ce que nous pourrions appeler l'âme inspiratrice et dirigeante de ce congrès.

J'entre dans mon sujet, sans autre préambule, en sollicitant pour quelques instants votre indulgente attention.

Et d'abord, quel sens devons-nous donner à ces mots : " De l'éducation eucharistique des enfants ? " — Si je ne me trompe,

\* " Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. "

nous voulons dire que dans la formation religieuse et chrétienne des enfants, il nous faut donner une attention spéciale au mystère eucharistique ; leur faire connaître ce qu'il est en lui-même ; le culte qui lui est dû ; la raison divine de son institution ; et ces connaissances, les faire pénétrer de bonne heure dans leurs âmes, non pas seulement d'une manière théorique, comme objet de leur croyance ; mais bien d'une manière pratique, en quelque sorte vivante, de telle sorte qu'ils apprennent ce qu'est Jésus-Hostie par rapport à nous, quelles sont avec nous ses relations intimes et quelle est la part d'action qui lui appartient dans la direction morale et religieuse de notre vie.

L'exposé de quelques vérités bien connues rendra plus clair ce que j'ai à dire sur ce sujet ; qu'il me soit permis de les rappeler en peu de mots.

L'homme a été créé pour Dieu, pour le posséder éternellement et partager son bonheur par la vision béatifique. C'est ce que nous appelons la vie éternelle, vie de gloire, la seule vraie vie, but suprême qu'il doit atteindre, s'il veut accomplir sa destinée. Cette vie éternelle, qui a sa consommation et son parfait épanouissement dans le ciel, se prépare et commence sur la terre par la vie surnaturelle de la grâce : et le moyen d'y arriver, c'est la connaissance et l'amour de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car, nous dit le Divin Maître, en s'adressant à son Père céleste, " la vie éternelle consiste à vous connaître vous le seul vrai Dieu et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ " (St-Jean XVII-3). Ainsi dans l'ordre du salut, la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut se séparer de la connaissance de Dieu. Cette connaissance, absolument nécessaire aux adultes, devient aussi obligatoire pour les enfants, à mesure que, avec la croissance de l'âge, et le développement de leur intelligence s'accroît aussi leur propre responsabilité. Mais qu'est-ce que connaître Jésus-Christ, et jusqu'où doit s'étendre cette divine connaissance qui est le principe d'un si grand bonheur ?

Connaître Jésus-Christ, c'est avant tout, savoir, conformément aux données de la foi, qu'il est le vrai Fils de Dieu, le Verbe incarné, qu'il est le Sauveur du genre humain et que, pour le

sauver, il a souffert, il est mort, et qu'après être ressuscité glorieusement, il est monté au ciel pour nous y préparer une place.

Mais ce n'est pas tout. La foi nous enseigne que, avant de monter vers son Père, il a voulu établir sa demeure d'une manière permanente au milieu de nous. Voici que je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles, avait-il promis à ses apôtres, et en instituant un sacerdoce impérissable, sur le type de son sacerdoce éternel, il a opéré la merveille des merveilles, il nous a laissé le sacrement que la piété des fidèles appelle le sacrement d'amour. Et depuis dix-neuf siècles, Notre-Seigneur, monté au ciel en sa chair glorifiée, opère cependant le miracle que nous adorons à genoux. Il est resté au milieu de nous, il nous a donné son corps, et comme son corps est vivant et inséparable de sa divinité, il s'ensuit que depuis dix-neuf siècles et jusqu'à toujours, nous avons avec nous le Fils Éternel de Dieu, qui vit au milieu de nous, sans jamais vouloir nous quitter, parce que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes. Et nous pourrions rester indifférents en présence de ce mystère ! Et les hommes pourraient, sans ingratitude et sans détriment de leur vie surnaturelle, filer leur chemin à travers le monde et à travers les siècles, en laissant dans l'isolement et dans l'oubli leur divin compagnon de route !

Non, il ne peut en être ainsi. Ce serait trop méconnaître les desseins si généreux et si pleins de miséricorde du Cœur de Jésus. Il s'ensuit que la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour être complète et intégrale, comporte la connaissance du mystère eucharistique et ne peut en être séparée. En effet, si le divin Maître a pu dire, en s'adressant à son Père céleste : La vie éternelle consiste à vous connaître, Vous le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ, (St-Jean XVII-3), il nous a dit à nous : Je suis le pain de vie ; je suis le pain vivant, moi qui suis descendu du ciel ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous, etc. Et lorsqu'il institue l'adorable sacrement : Prenez et mangez, ceci est mon corps, etc. Telle est donc la pensée intime, la volonté nettement marquée du

divin Sauveur. Il a fait entrer la sainte Eucharistie dans l'économie de la rédemption et de la sanctification des âmes ; et ce qu'il a établi doit demeurer et demeurera, tant qu'il y'aura sur la terre des âmes à régénérer et à sanctifier.

Notre-Seigneur, en instituant l'auguste mystère, s'est proposé des fins multiples. Qu'il ait voulu glorifier son Père par ses abaissements mystiques et son immolation jamais interrompue ; qu'il ait eu dessein en même temps de faire du bien aux hommes, voilà sans doute la fin suprême et dernière de la cérémonie accomplie à la dernière cène. Mais, si nous méditons les paroles que nous venons de citer, et si nous considérons les symboles dont il s'est servi pour réaliser le miracle de sa présence réelle et permanente au milieu de nous, nous devons reconnaître qu'une pensée spéciale, dominante, lui a inspiré ce grand acte. Ce qu'il annonce à ses apôtres et aux Juifs, ce qu'il promet, ce n'est pas précisément et avant tout une chose sainte et divine qu'il faudra vénérer et adorer, ce n'est pas un sacrifice qui devra être renouvelé tous les jours pour le salut du monde. C'est une nourriture dont il veut que nous mangions ; c'est un pain dont il veut nous rassasier. Ah ! la chose sainte, ou plutôt la personne divine qu'il faudra adorer, y sera sans doute, puisque c'est elle qui va faire l'objet de son don ; le sacrifice perpétuel y sera aussi, puisque c'est le moyen qu'il choisit pour se donner, comme il veut se donner. Mais tout cela y sera, afin que nous ayons sans cesse et tous les jours, une nourriture divine, une nourriture dont la propriété sera d'entretenir en nous la vie de la grâce, jusqu'à notre entrée dans la vie de la gloire. C'est ainsi que les apôtres l'ont entendu et compris. C'est ainsi que les premiers chrétiens, instruits par les apôtres, l'ont compris et pratiqué. C'est ainsi que l'Eglise, héritière et dépositaire infaillible des enseignements des apôtres et du Maître, l'a toujours compris et enseigné. Et tous ceux qui à un titre quelconque sont chargés de l'instruction religieuse des enfants, ne doivent-ils pas leur distribuer le même enseignement, et ne serait-ce pas méconnaître les aspirations et les exigences surnaturelles de ces enfants que de les laisser grandir jusqu'aux approches de l'adoblescence avec des idées vagues et plus ou moins erronées à l'égard de la sainte Eucharistie ? Ces enfants ont droit à la connaissance intégrale de leur divin Rédempteur et

Sauveur. Leurs éducateurs sont obligés de la leur donner, autant qu'ils sont capables de la recevoir, avant même qu'ils comprennent le devoir de la demander. Mais cette connaissance, ils ne l'auront pas, tant qu'on leur laissera ignorer le sacrement dans lequel il se tient captif et caché, pour assurer à ceux qu'il a rachetés, les fruits surabondants de sa rédemption.

Pour eux comme pour les adultes, la table est dressée par le Père de famille. Si nous y sommes conviés comme les premiers chrétiens, les enfants d'aujourd'hui, comme ceux des premiers âges, ont droit eux aussi d'y prendre place, et les besoins spirituels de leurs jeunes âmes demandent qu'ils n'en soient pas écartés. *Parvuli petierunt panem.* Faudra-t-il ajouter qu'il n'y a personne pour le leur donner ? *Et non erat qui frangeret eis.*

Mais pourrait-on demander, les enfants, dans leur bas âge, sont-ils capables d'être instruits d'une manière profitable et efficace d'un mystère aussi relevé ? d'un mystère à l'égard duquel les impressions des sens semblent si peu en harmonie avec les enseignements de la foi ? Je pourrais répondre d'abord que l'enfant est naturellement disposé à admettre ce qui lui est enseigné. Simple et sans défiance, il accepte tout, il croit tout de la part de ceux en qui il a mis sa confiance. Mais je m'arrête à une considération.

Il y a un phénomène de l'ordre de la grâce que l'on oublie trop souvent par suite de la manière toute *naturalis'e* dont on envisage les choses qui sont au-dessus de la nature.

L'enfant qui a été baptisé, a reçu d'une manière infuse, avec la grâce sanctifiante, le principe des vertus surnaturelles, et notamment des vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité. Par le fait qu'il est ordonné vers sa fin dernière, qui est la vision de Dieu, et que le bon Dieu habite en lui, toutes les facultés de son âme sont pour ainsi dire imprégnées des influences de la divinité. L'eau sainte au baptême y a fait naître des aptitudes et des aspirations spéciales vers les choses célestes. On dirait une sorte d'instinct supérieur, surnaturel qui l'attire, qui le porte doucement à subir les impressions et à concevoir les sentiments que la foi et l'amour de Dieu seuls peuvent inspirer.

Oui, il est plus facile qu'on serait porté à le croire d'inspirer

de bonne heure aux enfants la piété et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et l'un des moyens les plus efficaces pour y arriver, c'est de leur parler de Jésus-Christ comme présent au milieu d'eux — de le leur montrer en quelque sorte, en leur faisant connaître le mystère de l'Eucharistie. Dites-leur que le Fils de Dieu est venu autrefois sur la terre, qu'il est mort, qu'il a souffert pour eux — ces vérités, sans doute, si elles sont bien mises à leur portée, ne les laisseront pas insensibles. Cependant, c'est un fait d'expérience que les choses qui se sont passées loin de nous, ou dans le lointain des âges, ne font pas ordinairement sur nos âmes une impression bien profonde ni bien durable. Celles au contraire qui se passent sous nos yeux, dont nous sommes témoins, nous impressionnent davantage ; et, si elles s'accomplissent en notre faveur, plus est grand le témoignage d'amour dont elles font preuve, plus nous sommes portés à rendre amour pour amour à l'être bienfaisant qui se montre généreux à notre égard. C'est une loi de la nature à laquelle les enfants eux-mêmes ne font pas exception. C'est ce qu'opèrera en eux la connaissance de la sainte Eucharistie, en mettant sous leurs yeux le mémorial toujours persistant de l'amour qui a fait Jésus-Christ se sacrifier pour nous. Bien qu'ils se trouvent ici en présence d'un mystère qu'ils ne comprennent pas, ils laisseront bientôt voir que ce Jésus si bon a déjà su gagner la meilleure part des affections de leur cœur. Plus d'un trait de l'histoire pourrait être cité à l'appui de ce que je dis. Un vén. évêque du 17<sup>e</sup> siècle, encore enfant, avait un tel désir de la sainte communion que, pendant la messe, qu'il aimait à servir, après que le prêtre avait communié, il tirait sur sa chasuble et lui disait, et moi, mon père, à mon tour....

Sainte Madeleine de Pazzi, lorsqu'elle voyait sa mère revenir de l'église où elle avait fait la sainte communion, courait à sa rencontre et lui prodiguait ses témoignages de respect et de tendresse en lui disant : "Mère, tu sens Jésus." On dira peut-être que ce sont des exceptions, que ces enfants étaient plus spécialement prévenus par les dons de la grâce — soit. Mais ne pourrait-on pas dire aussi que ces faits seraient moins rares et moins extraordinaires, si la foi des enfants était plus éclairée, si on leur faisait mieux connaître la sainte Eucharistie.

Après l'exposé de ces vérités générales, venons à des consi-

dérations pratiques et d'application journalière.

A quel âge de la vie devrait commencer cette éducation religieuse et eucharistique des enfants, et quels doivent être leurs premiers maîtres dans la science de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Un trait bien touchant de l'Évangile se présente naturellement à notre esprit pour nous donner la réponse à cette question.

Tandis que Jésus parcourait la Judée, on lui amenait de toutes parts les petits enfants afin qu'il les bénit ; et les apôtres, qui ne connaissaient encore qu'imparfaitement l'esprit et les tendresses du Cœur de leur divin Maître, cherchaient à les éloigner. Mais, Jésus, les reprenant, leur disait : "Laissez venir à moi les petits enfants", et il les recevait avec bonté, les caressait et les bénissait. Qui donc amenait ainsi les enfants à Jésus-Christ ? Evidemment leurs parents, et les enfants n'y seraient pas allés d'eux-mêmes, si les parents ne les y eussent amenés, — et en disant à ceux qui l'entouraient : laissez venir à moi les petits enfants, il leur disait équivalement : amenez-moi les petits enfants, qu'ils apprennent à me connaître, et ne craignent pas de s'approcher de moi, et je les comblerai de bénédictions.

Cette histoire est pleine d'enseignements pour vous, mères chrétiennes, — le Cœur de Jésus est tout amour pour vos enfants, comme il aimait ses petits frères de la Judée. Et, comme il faisait aux jours de sa vie mortelle, il ne cesse de vous dire à vous aussi : amenez-moi vos petits enfants, que par vous ils me connaissent, qu'ils apprennent à m'aimer, comme moi aussi je les aime et désire leur procurer le plus grand de tous les bienfaits.

Oui, faites comme ces pieuses femmes de la Judée qui ne craignaient pas de se rendre importunes en se pressant autour de Jésus et en lui amenant leurs enfants. Si l'on veut vous écarter, et éloigner de Jésus les chères petites créatures que vous aimez, insistez davantage, soyez courageuses et persévérantes ; ne craignez pas les oppositions d'un faux zèle ou d'un respect mal entendu, et moins encore les clameurs de la haine et de la jalousie envers Jésus — et vos saintes hardiesses vous vaudront à vous et à vos enfants le bonheur de recevoir des paroles de tendresse et de bénédiction d'un prix inestimable.

Un prêtre éminent du clergé de Paris répondant un jour à

l'un de ses confrères qui parlait de ce sujet, lui dit spirituellement : Ainsi vous voulez que l'éducation eucharistique des enfants commence le jour même de leur baptême. — C'est bien cela, répliqua celui-ci. La repartie paraîtra peut-être paradoxale. Voyons plutôt si elle n'est pas l'expression d'une vérité profonde.

Il y a des mères chrétiennes qui, au jour du baptême de leurs enfants, ne manquent jamais de les offrir au Sacré-Cœur de Jésus ou à la Très sainte Vierge par le ministère de la marraine. C'est un usage que l'on ne saurait trop louer et recommander. La pieuse mère reconnaît par là que l'enfant appartient à Dieu -- et lorsque, après avoir été régénéré par la grâce du baptême, il est déposé dans ses bras maternels, elle le reçoit comme un dépôt doublement cher et sacré. Cet enfant est bien à elle, mais il est aussi le fils adoptif du Très Haut, l'héritier de son royaume, le cohéritier de Jésus-Christ. Dès lors, un double amour environne et protège cet enfant ; l'amour de ses parents selon la nature, et l'amour du Père céleste qui le leur confie, comme il confia son premier-né, Jésus, à Joseph et à Marie. Il suit de là que, par une disposition admirable de la Providence, plus les enfants sont jeunes, plus ils dépendent de leurs parents, et plus ces derniers auront à répondre à Dieu de la manière dont ils auront pris soin de leurs jeunes années. D'un autre côté, les parents, s'ils ont vraiment l'esprit de foi, resteront facilement convaincus qu'ils ont besoin de Dieu, mais aussi qu'ils peuvent d'autant plus compter sur lui pour ce qui regarde le bien de leurs enfants. La prière se présente alors comme un pressant et impérieux devoir, comme une ressource d'une efficacité incalculable dans l'œuvre de l'éducation. Oui, pères et mères, vous n'êtes pas seuls, vos efforts ne sont pas isolés pour l'accomplissement de ce grand devoir : Dieu lui-même y est intéressé. Priez pour vos enfants, qui sont aussi les enfants de Dieu. Vous avez tous les motifs de confiance pour vous reconforter, si vous savez recourir au moyen de la prière.

Priez et apprenez à vos enfants la nécessité et la pratique de la prière dès leurs plus tendres années. Que le saint Nom de Jésus résonne comme une douce mélodie à leurs oreilles, qu'il s'exhale de leurs cœurs et coule sur leurs lèvres comme une onction sainte qui les charme et les sanctifie. L'éducation chrétienne des enfants est un édifice qu'il faut construire ; l'âme est un

tabernacle où la divinité elle-même veut recevoir l'hospitalité. Or, le prophète royal l'a chanté : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain que des ouvriers travailleront à la bâtir. La prière vous obtiendra ce concours nécessaire de l'architecte divin, et ainsi votre travail ne sera pas stérile. Veillez aussi avec un soin jaloux sur l'innocence de vos enfants. Oh ! comme elle doit vous être chère cette blanche pureté de l'âme de vos enfants, et quel plus précieux trésor pourriez-vous avoir sous votre garde ? Comme elle les disposera heureusement à la connaissance et à l'amour de la sainte Eucharistie ! Jésus l'a dit : Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. Ils le verront et ils s'y attacheront. Jésus lui-même est un aimant qui attire, qui charme et qui captive. Les cœurs purs ont une affinité merveilleuse à subir l'influence de cet aimant. Ainsi attiré par Jésus, gardé et protégé par vous, l'enfant grandira dans toute la fraîcheur de sa beauté et deviendra ce tabernacle vivant et richement orné où Jésus aimera à se reposer. C'est ainsi que l'éducation aura commencé au baptême. Or, le terrain, étant si bien préparé, l'instruction religieuse deviendra plus facile et portera des fruits abondants. Puisque c'est de vous, parents chrétiens, que votre enfant doit recevoir les premiers enseignements, ne trouverez-vous pas profondément raisonnable et infiniment désirable, que la connaissance de Dieu jette les rayons de sa lumière dans son âme dès le premier réveil de sa vie intellectuelle. A mesure que le jour s'y fera plus brillant et plus beau, que cette raison se développera sous l'influence du milieu où elle vivra, et par les choses qu'elle entendra et qu'elle verra, faudra-t-il que le bon Dieu, que Jésus soit mis de côté pour donner toute la place aux choses terrestres et de l'ordre purement naturel, et laisser languir, s'étioler, et peut-être, hélas ! périr la vie surnaturelle qui fait de cet enfant l'émule des anges sur la terre. Cette considération, loyalement comprise, nous fait voir quand doit commencer l'éducation dont nous parlons. Les progrès de l'âge, mais surtout la mesure progressive du développement intellectuel de l'enfant, nous indiquent aussi la marche ascendante de cette éducation et la direction qu'il faut lui donner. Or, ne croyez pas que, au début de leur éducation, il convienne de faire aux enfants

des discours ou des exhortations qu'ils ne sont pas encore capables de supporter. L'amour maternel s'y connaît mieux en petites industries merveilleusement propres à faire pénétrer dans les âmes les choses qu'il veut y faire entrer. Que la mère sache seulement profiter des circonstances qui se présentent si souvent dans la vie de famille, — par exemple, un mot d'explication sur une prière qu'elle lui fait réciter ; une petite correction ou une récompense que l'enfant aura méritée. Dites-lui que telle chose qu'il a faite, cause de la peine au petit Jésus ; que telle autre lui fait plaisir. Les enfants sont familiers avec les autres petits enfants. Ils les aiment et traitent avec eux d'égal à égal. Profitez de cette disposition naturelle pour parler de l'enfant Jésus et le faire aimer. Une simple image qui le représente dans la crèche de Bethléem, excitera la curiosité de votre enfant. Et si vous lui dites qu'il est le Fils de Dieu, Dieu lui-même, qu'il s'est fait petit enfant pour lui ressembler, qu'il l'aime et qu'il veut le conduire au ciel, votre enfant l'aimera aussi, et avec l'amour naîtront et grandiront dans son cœur le respect, la confiance et les autres sentiments qui rapprochent les âmes de Jésus. Cette petite image vous aidera à lui enseigner une foule de choses que sans elle il aurait longtemps ignorées. Montrez-lui le même Jésus adolescent, maniant la scie et le rabot dans l'atelier de saint Joseph, et pratiquant l'obéissance la plus absolue à ses parents. Oh ! comme il lui paraîtra beau et aimable ce cher petit Jésus ; et quand ensuite, vous lui ferez voir le même Jésus attaché à la croix par la malice des hommes et pour expier nos péchés, le cœur de cet enfant sera ému et profondément touché — et il vous manifestera ses sentiments par ses exclamations et quelquefois par ses pleurs. Vous lui aurez inspiré en même temps, avec la dévotion au crucifix, la crainte et la détestation du péché. Vous arriverez facilement à lui parler de la sainte Eucharistie. Ce même petit Jésus que vous lui avez montré si bon, si généreux, si aimable, dites-lui qu'il demeure au milieu de nous, qu'il est dans nos églises, et que les petits enfants peuvent le voir et lui parler. Conduisez-le à l'église aussitôt que son âge vous le permettra. Montrez-lui le tabernacle où Jésus repose. Faites lui voir la sainte hostie, lorsqu'elle est exposée sur l'autel, ou que le prêtre distribue la sainte communion aux fidèles. Vous en viendrez à lui expliquer comment cette blanche

hostie, qui était du pain avant la sainte messe, est devenue par la consécration, le vrai corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; que le prêtre opère ce changement par le pouvoir qui lui a été donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ à qui rien n'est impossible ; que Notre-Seigneur a choisi le pain pour nous montrer que c'est une nourriture qu'il veut nous donner. Et que cette nourriture vraiment divine est admirablement efficace pour nous aider à éviter le mal et à pratiquer la vertu.

Demandez-lui ensuite s'il n'aimerait pas lui aussi à recevoir le petit Jésus dans son cœur, à faire sa première communion. Et vous verrez combien vif se manifesterà chez lui l'attrait pour la sainte communion. Vous en viendrez bientôt à lui faire faire la communion spirituelle, cette pratique trop négligée, et pourtant si salutaire ; vous la ferez avec lui par de toutes courtes formules qu'il apprendra facilement et pourra ensuite réciter lui-même. Que de choses vous lui aurez déjà apprises à respecter et à aimer par les relations qu'elles ont avec l'Eucharistie ! C'est l'église dont la beauté l'a charmé et qu'il considère comme la maison de Dieu ; c'est le prêtre, l'homme de l'Eucharistie, celui qui lui donnera Jésus dans la sainte communion et qui le conduira à Jésus pour vivre avec lui dans le ciel. C'est le saint sacrifice de la messe, auquel il assistera avec respect, avant même d'en connaître la nature, ainsi que la sainteté et la grandeur. Dites ces choses et d'autres encore à votre enfant à quatre ou cinq ans ; à six et à sept ans, répétez-les-lui sous diverses formes, sans le fatiguer ni l'ennuyer. Faites entrer dans votre foyer quelque bonne revue eucharistique, bien illustrée et enrichie de traits historiques. Ces moyens divers vous conduiront à des résultats dont vous serez vous-mêmes étonnés.

Cependant voilà que le temps est venu pour vos enfants de prendre le chemin de l'école. Les maîtres et les maîtresses, s'ils ont conscience de leur devoir, deviendront vos auxiliaires, et, dans une large mesure, vos suppléants dans l'œuvre de l'éducation. Gardez-vous cependant de croire que votre tâche est finie. Intéressez-vous à leurs efforts et à leurs progrès, et faites en sorte qu'ils s'en aperçoivent. Voyez souvent où ils en sont dans l'étude de leur catéchisme ; veillez à ce que leurs prières se fassent

avec exactitude et avec piété, que leur dévotion à la sainte Vierge devienne plus ardente, et montrez-leur surtout l'importance que vous attachez au grand acte de leur première communion. Et lorsque ce grand jour sera arrivé, n'oubliez pas, si vous le pouvez, que le moyen le moins équivoque et le plus édifiant de leur témoigner votre joie, c'est d'aller prendre part avec eux au banquet divin. Que de vœux humaines et terrestres se mêlent hélas! aux motifs de foi dans les actes préparatoires à la première communion. N'est-il pas vrai que la vanité, bien plus que les idées sérieuses, semble absorber toute l'attention de certaines âmes d'enfants. O mères chrétiennes, faites en sorte que vos petites filles soient bien plus préoccupées de la pureté de leurs cœurs et du désir de posséder Jésus que de la joie dissipante et toute profane d'avoir de beaux habits neufs, plus riches et mieux faits que ceux de la petite voisine, ou de recevoir de jolis cadeaux, qu'elles convoitent et dont elles ont été privées jusque-là.

Lorsque la première communion est faite, que vos enfants ne la regardent pas comme un acte isolé et sans suite dans la vie chrétienne. S'il est si bon et si salutaire de communier une fois, ne doit-on pas conclure qu'il l'est infiniment plus de communier souvent. Montrez-vous donc favorables à la pratique de la communion fréquente, même quotidienne, et donnez à vos enfants toute la facilité possible pour satisfaire leur dévotion. S'il leur est donné de fréquenter les collèges ou les pensionnats, les obstacles seront presque entièrement levés. Votre plus doux devoir sera alors de leur permettre de continuer durant les vacances la pieuse coutume qu'ils auront contractée dans le cours de leur année scolaire.

Nous avons parlé du devoir des parents ; il convient de voir un peu ce qui doit se faire à l'école. C'est ici que les maîtres et maîtresses, religieux ou laïques, simeront à se rappeler la grandeur et la beauté des fonctions qu'ils ont à exercer au nom des familles. L'entrée à l'école ne doit pas marquer un point d'arrêt dans l'œuvre de la formation morale et religieuse des enfants. C'est au contraire le lieu de poursuivre par des procédés spéciaux ce qui a dû être bien commencé ; et même n'arrive-t-il pas trop souvent que rien, ou à peu près rien n'a encore été commencé. En effet, si l'on excepte la connaissance de quelques courtes prières

res, un grand nombre de parents ont attendu l'âge de l'école pour donner à leurs enfants les premières notions de la science eucharistique ou simplement religieuse. Pour plus d'un enfant donc, pour les plus petits surtout, à l'école comme dans la famille, c'est à l'enseignement maternel qu'il faut recourir ; et avec quel zèle industriel et quelle patience inlassable ! Pour la plupart cependant et après les premiers débuts, le travail s'accomplit d'une manière plus régulière et plus suivie. On aura des moyens d'action plus efficaces pour intéresser, pour exercer l'émulation, pour graver dans les esprits les notions que le programme même de l'école fournit l'occasion de donner. Dans la religion, tout converge vers Jésus-Christ : le passé, le présent, l'avenir, tout se rapporte et aboutit à lui. C'est donc à le faire connaître et aimer que l'enseignement religieux doit tendre et arriver. Mais Jésus-Christ accomplit son œuvre de rédemption par le moyen des sacrements, et parmi les sacrements, comme l'Eucharistie est le plus excellent, c'est aussi à lui que se rapportent tous les autres. Voilà les grandes lignes de l'enseignement religieux partout où il se donne, et que l'on doit trouver notamment à l'école. L'étude et l'explication du catéchisme mettront sous les yeux des enfants l'exposé des vérités de détail. L'histoire sainte, et surtout l'histoire sainte en tableaux, qui excite à un si haut degré l'attention des enfants, sera pour l'instituteur un auxiliaire aussi efficace qu'il est intéressant. Vous avez là l'histoire des patriarches, des conducteurs du peuple de Dieu, des prophètes, qui, outre les prophéties proprement dites, qu'ils nous ont laissées, ont été par leur vie les signes vivants, multipliés du Messie. Vous avez les sacrifices figuratifs dans lesquels une part était réservée pour la nourriture de ceux qui offraient les victimes. Vous avez particulièrement la manne dont Dieu nourrit son peuple dans le désert pendant quarante ans. Quelle saisissante figure prophétique de la sainte Eucharistie, et comme le divin Maître saura lui-même se servir de ce miracle d'une si longue durée, pour annoncer cette autre manne, infiniment plus merveilleuse, dont il vaudra nourrir l'humanité.

Ainsi les moyens d'action ne manquent pas. Si l'instituteur ou l'institutrice sait les mettre en œuvre, il pourra se donner le mérite de faciliter et d'aider efficacement le travail du catéchiste

pour la préparation à la première communion.

Nous disons du catéchiste ; en effet, l'instruction religieuse des enfants est assez importante pour être considérée comme une fonction spéciale. Le catéchiste est donc particulièrement, avec le prêtre, l'homme de l'éducation eucharistique. Dès lors, il ne doit rien négliger pour la rendre aussi parfaite que possible. Et d'abord, qu'il se pénètre bien de la vraie doctrine de l'Eglise sur la présence réelle, afin d'en donner des notions exactes et précises. C'est principalement ici que la foi vive est la base et le soutien de tout. Qu'il sache bien aussi, touchant la sainte communion, quelle est la pratique que l'Eglise a toujours approuvée et recommandée, depuis les Apôtres jusqu'à Pie X, depuis les enseignements des Pères les plus illustres, jusqu'aux prescriptions et recommandations des conciles les plus autorisés. Qu'il apprenne à exposer clairement ce que désire, ce que veut le Divin Cœur de Jésus, les conditions et les dispositions nécessaires ou simplement désirables pour participer au saint mystère. Qu'il laisse cependant au confesseur le soin de déterminer ce qui convient à chaque enfant pour la réception plus ou moins fréquente de la sainte communion. Mais qu'il s'efforce de leur faire connaître quelque bonne méthode facile, bien à leur portée, pour s'y préparer convenablement. Un excellent moyen pour exciter et soutenir la ferveur de leur dévotion, serait de leur recommander d'avoir toujours, en communiant, quelque intention précise, déterminée, visant bien le but, c'est-à-dire les grâces qu'ils veulent obtenir. Il y a tant de besoins divers qui peuvent être la matière de nos désirs les plus légitimes, de nos prières, de nos supplications. Besoins personnels pour l'âme et pour le corps ; besoins de nos parents, de nos amis, de ceux qui dépendent de nous, de la sainte Eglise, si éprouvée et si contrariée dans la poursuite de sa mission divine ; les âmes du purgatoire, les pauvres pécheurs, les mourants. Mon Dieu, que d'indigences et de manques à soulager ! C'est au catéchiste qu'il appartient également d'expliquer la nature, l'excellence, la nécessité de l'action de grâce après la communion, et les moyens de la bien faire. Qu'il apprenne aux petits garçons à servir la sainte messe, et à le faire avec respect et dévotion, leur montrant l'excellence, l'avantage de cette sainte fonction. A tous les enfants, qu'il indique comment se comporter

en présence du Très Saint Sacrement, surtout pendant la messe ou lorsqu'il est exposé à l'adoration des fidèles. Tout ce qui se rapporte à la sainte Eucharistie est digne de respect et mérite d'être connu. Les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, au moins les plus apparents. Un enfant bien instruit de sa religion ne doit pas ignorer ces choses et ne pas confondre les noms ou l'usage de ces différents objets. L'estime qu'il en aura ne pourra que lui mieux faire comprendre la grandeur, la sainteté de nos divins mystères, et l'attacher au culte de respect et d'amour qui est dû au Très Saint Sacrement.

Qu'il me soit permis, avant de terminer, d'insister sur un point d'une importance fondamentale, qui soutient tout le dogme et toute la liturgie de l'Eucharistie. Que tous ceux qui à un titre quelconque veulent enseigner la religion aux enfants, et je dirai même au peuple chrétien, mettent le plus grand soin et appliquent infatigablement leur zèle à mettre en pleine et vive lumière et à établir sur des bases inébranlables le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Si l'Eucharistie est niée par les uns, et paraît à d'autres si difficile à croire, si chez certains catholiques, la dévotion à l'Eucharistie est si refroidie et même si chancelante, ne faut-il pas en voir la cause ou dans un manque complet de foi ou dans une foi mal éclairée et mal affermie dans la divinité de Celui qui nous l'a donnée ? Un exemple frappant nous est rapporté dans l'Évangile.

Après que Jésus leur eût fait entendre ces paroles : "Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous etc.," les juifs qui l'écoutaient, commencèrent à se dire : Comment celui-ci peut-il donner sa chair à manger ? Beaucoup de ses disciples aussi l'ayant entendu dirent : Ce discours est dur et qui peut l'éconter ? Ils ne croyaient pas qu'ils ne croyaient qu'imparfaitement à la divinité de Jésus Christ, et ils s'en allèrent. Mais alors Jésus s'adressant aux douze : "Et vous, voulez-vous aussi vous en aller ?" Simon Pierre lui répondit : "Seigneur à qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle. Et nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu..." On ne s'inquiète guère du *comment* et du *pourquoi* d'une chose qui surpasse nos conceptions

humaines, lorsque nous savons que cette chose est l'œuvre de la Toute Puissance de Dieu ; voilà pourquoi, nous qui ne sommes pas les fils de la négation, ni du doute ou de l'incrédulité, mais les tenants de la foi de Pierre, parce que nous croyons que Jésus-Christ est le vrai Fils de Dieu, possédant tous les attributs de la Toute Puissance de Dieu, nous croyons aussi que la sainte Eucharistie est vraiment sa chair et son sang, et qu'en recevant sa chair et son sang, nous recevons en nous la plénitude de la divinité. Si donc il nous arrivait qu'une pensée funeste vint quelquefois traverser notre âme, comme une ombre de l'esprit de ténèbres, et nous incliner à la négation ou au doute, disons fermement et sans hésiter : Seigneur, ce sont des paroles de vie pour l'éternité que vous avez dites. Je crois que vous êtes le Fils de Dieu ; mon Seigneur et mon Dieu.

Je m'arrête pour ne pas trop dépasser le temps assigné ni abuser de votre bienveillante attention. J'ai voulu exposer d'une manière simple et accessible à tous le soin que nous devons mettre à donner aux enfants des notions justes et vraies de la sainte Eucharistie, dans la famille, à l'école, au catéchisme. Dans ces trois situations de leur vie, c'est toujours la même tâche qu'il faut poursuivre, le même but cher à nos cœurs où il faut s'efforcer de les faire arriver : connaître et aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour, par là, les amener de bonne heure à la réception fréquente et même quotidienne de la sainte Eucharistie. C'est le vœu que nous formons, c'est le résultat infiniment désirable que nous voulons réaliser. Puisse cet enseignement eucharistique se répandre de plus en plus et se généraliser au sein de la société.

Pent-être le jour viendra-t-il bientôt, que, par suite d'une heureuse modification de la mentalité chrétienne chez les parents et chez les enfants, chez les éducateurs à tous les degrés et chez ceux qu'ils instruisent, il sera permis d'admettre les enfants à la première communion plus tôt qu'on ne le fait ordinairement aujourd'hui.

Ainsi nourris du pain de vie, avant que les germes de mort, semés par les passions, ne les aient envahis, nos chers enfants verront se réaliser en eux ce que leur divin Maître indiquait comme

le but de sa mission ici-bas : Je suis venu, afin qu'ils aient la vie  
et que cette vie soit en eux plus abondante.



## L'âge d'admission à la Première Communion

---

De quel amour de prédilection Jésus-Christ sur terre a entouré les petits enfants, les pages de l'Évangile l'attestent clairement. Ses délices étaient de vivre au milieu d'eux ; il avait l'habitude de leur imposer les mains, de les embrasser, de les béni. Il s'indigna de les voir repoussés par ses disciples, qu'il réprimanda par ces paroles sévères : "Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas : c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu." (*Marc. x, 13, 14, 16*) Combien il appréciait leur innocence et leur candeur d'âme, il l'a suffisamment montré quand, ayant fait approcher un enfant, il dit à ses disciples : "En vérité, je vous le dis, si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque se fera humble comme ce petit enfant, celui-là est plus grand que tous dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en son nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit." (*Matth. XVIII, 3, 4, 5.*)

En souvenir de ces faits, l'Église catholique, dès ses débuts, eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ par la communion eucharistique, qu'elle avait l'habitude de leur administrer dès leur premier âge. C'est ce qu'elle faisait dans la cérémonie du baptême, ainsi qu'il est prescrit à peu près dans tous les rituels anciens, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, et cette coutume s'est maintenue plus tard dans certaines contrées : les Grecs et les Orientaux la conservent encore. Mais pour écarter tout danger de voir des enfants non encore sevrés rejeter le pain consacré, l'usage prévalut dès l'origine de ne leur administrer l'Eucharistie que sous l'espèce du vin.

Après le baptême, les enfants s'approchaient souvent du divin Banquet. Dans certaines églises, on avait pour habitude de communier les tout petits enfants aussitôt après le clergé, et ail-

leurs de leur distribuer les fragments après la communion des adultes.

Puis cet usage disparut dans l'Eglise latine. On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la Sainte Table que lorsque les premières lueurs de la raison leur apportaient quelques connaissances de l'auguste sacrement. Cette nouvelle discipline, déjà admise par quelques Synodes particuliers, fut solennellement confirmée et sanctionnée au IV<sup>e</sup> Concile œcuménique de Latran, en 1215, par la promulgation du célèbre Canon XXI, qui prescrit en ces termes la confession et la communion aux fidèles ayant atteint l'âge de raison : "Tout fidèle des deux sexes, lorsqu'il est parvenu à l'âge de discrétion, doit confesser tous ses péchés, au moins une fois l'an, à son propre prêtre, et accomplir avec tout le soin possible la pénitence qui lui est enjointe ; il recevra avec dévotion, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, sur le conseil de son propre prêtre, il ne juge devoir s'en abstenir temporairement pour un motif raisonnable."

Le Concile de Trente (Sess. XXI, de *Communion*, c. IV), sans réprouver aucunement l'antique discipline, qui était d'administrer l'Eucharistie aux enfants avant l'âge de raison, confirma le décret de Latran et anathématisa les partisans de l'opinion adverse : "Si quelqu'un nie que les chrétiens des deux sexes, tous et chacun, parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus de communier chaque année, au moins à Pâques, selon le précepte de notre sainte Mère l'Eglise, qu'il soit anathème." (Sess. XIII, de *Eucharistia*, c. VIII, can. IX.)

Donc, en vertu du décret de Latran cité plus haut et toujours en vigueur, les chrétiens, dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, sont astreints à l'obligation de s'approcher, au moins une fois l'an, des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Mais, dans la fixation de cet âge de raison ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplorables se sont introduits au cours des siècles. Les uns crurent pouvoir déterminer deux âges de discrétion distincts, l'un pour le sacrement de la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie. Pour la Pénitence, à les entendre, âge de discrétion devait signifier celui où on peut discerner le bien du mal, et donc pécher ; mais pour l'Eucharistie, ils requéraient un

Âge plus avancé, où l'enfant pût apporter une connaissance plus complète de la religion et une disposition d'âme plus mûrie. Ainsi, suivant la variété des usages ou des opinions, l'âge de la Première Communion a été fixé ici à dix ou douze ans, là à quatorze ou même davantage, et avant cet âge la communion a été interdite aux enfants ou adolescents.

Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegarder le respect dû à l'auguste Sacrement, en écarte des fidèles, a été la cause de maux nombreux. Il arrivait en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait d'aucune sève intérieure ; et, par suite, la jeunesse, dépourvue de secours efficace, et entourée de tant de pièges, perdait sa candeur et tombait dans le vice avant d'avoir goûté aux Saints Mystères. Même si l'on préparait la Première Communion par une formation plus sérieuse et une confession soignée, ce qu'on est loin de faire partout, il n'en faudrait pas moins déplorer toujours la perte de la première innocence, qui peut-être eût pu être évitée si l'Eucharistie avait été reçue plus tôt.

N'est pas moins digne de blâme la coutume introduite en plusieurs régions de ne pas confesser les enfants avant leur admission à la Sainte Table ou de les priver de l'absolution. Il arrive ainsi qu'ils demeurent longtemps dans les liens de péchés peut-être graves, et c'est un grand péril.

Mais ce qui est souverainement grave, c'est que, en certains pays, les enfants avant leur Première Communion, même s'ils se trouvent en danger de mort, ne sont pas admis à communier euviatique, et, après leur mort, sont ensevelis selon les rites prescrits pour les tout petits, et sont ainsi privés du secours des suffrages de l'Eglise.

Tels sont les dommages auxquels on donne lieu quand on s'attache plus que de droit à faire précéder la Première Communion de préparations extraordinaires sans remarquer assez peut-être que ces sortes de précautions scrupuleuses dérivent du jansénisme, qui présente l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède à la fragilité humaine. C'est pourtant la doctrine contraire qu'a enseignée le Concile de Trente, en affirmant que l'Eucharistie est un "antidote qui nous délivre des

fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels" (Sess. XIII, de *Eucharistia*, c. II) ; doctrine qu'a rappelée récemment avec plus de force la S. Congrégation du Concile en permettant, par son décret du 26 décembre 1905, la communion quotidienne à tous les fidèles d'âge avancé ou tendre, à deux conditions seulement : l'état de grâce et l'intention droite.

Et certes, puisque dans l'antiquité on distribuait les restes des Saintes Espèces aux enfants encore à la mamelle, on ne voit aucune raison légitime d'exiger maintenant une préparation extraordinaire des petits enfants, qui vivent dans la si heureuse condition de la première candeur et de l'innocence et qui ont le plus grand besoin de cette nourriture mystique, au milieu des multiples embûches et danger de ce temps.

A quoi attribuer les abus que nous réprouvons, sinon à ce que, en distinguant deux âges, l'un pour la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie, on n'a ni nettement ni exactement défini ce qu'est l'âge de discrétion ? Et pourtant le Concile de Latran ne requiert qu'un seul et même âge pour ces deux sacrements, quand il impose simultanément l'obligation de la confession et de la communion.

Ainsi donc, de même que pour la confession on appelle âge de discrétion celui auquel on peut distinguer le bien du mal, c'est-à-dire auquel on est parvenu à un certain usage de la raison ; de même pour la communion on doit appeler âge de discrétion celui auquel on peut discerner le pain eucharistique du pain ordinaire, et c'est précisément encore l'âge même auquel l'enfant atteint l'usage de la raison.

C'est ainsi que l'ont compris les principaux interprètes et contemporains du Concile de Latran. L'histoire de l'Eglise nous apprend, en effet, que dès le XIII<sup>e</sup> siècle, peu après le Concile de Latran, plusieurs Synodes et décrets épiscopaux ont admis les enfants à la Première Communion à l'âge de sept ans. Un témoignage hors de pair est celui de saint Thomas d'Aquin, qui a écrit : "Lorsque les enfants *commencent* à avoir *quelque* usage de la raison, de manière à pouvoir concevoir de la dévotion pour ce sacrement (l'Eucharistie), alors on peut le leur administrer." *Summ. theol.*, III part., q. LXXX, a. 9, ad 3.) Ce que Ledesma

commente en ces termes : "Je dis, et c'est l'avis universel, que l'Eucharistie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de la raison, quelle que soit leur précocité, et cela même si l'enfant ne sait encore que confusément ce qu'il fait." (In *S. Thom.*, III p., LXXX, a. 9, dub. 6.) Vasquez explique ainsi le même passage : "Une fois que l'enfant est parvenu à cet usage de la raison, aussitôt il se trouve à ce point obligé par le droit divin lui-même que l'Eglise ne peut absolument pas l'en délier." (In III P., *S. Thom.* disput. CCXIV, c. IV, u. 43.)

Tel est aussi l'opinion de saint Autouin qui dit : "Mais, lorsque (l'enfant) est capable de malice, c'est-à-dire capable de pécher mortellement, alors il est obligé par le précepte de la confession, et par conséquent de la communion." (P. III, tit. XIV, c. II, § 5)

Cette conclusion découle aussi du Concile de Trente. Quand il rappelle (Sess. XXI, c. IV) que, "les petits enfants, avant l'âge de raison, n'ont aucun besoin ni aucune obligation de communier," il ne fournit de ce fait qu'une raison, à savoir qu'ils ne peuvent pas pécher : "En effet, dit-il, à cet âge, ils ne peuvent perdre la grâce de fils de Dieu qu'ils ont reçue." D'où il appert que la pensée du Concile est que les enfants ont le besoin et le devoir de communier lorsqu'ils peuvent perdre la grâce par le péché.

Même sentiment au Concile romain tenu sous Benoit VIII, et qui enseigne que l'obligation de recevoir l'Eucharistie commence "lorsque garçons et fillettes sont parvenus à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge auquel ils sont aptes à discerner cette nourriture sacramentelle, qui n'est autre que le vrai corps de Jésus Christ, du pain ordinaire et profane et savent en approcher avec la piété et la dévotion requises". (*Instruction pour ceux qui doivent être admis à la Première Communion*, append. XXX, p. 11.) Le *Catéchisme Romain* s'exprime ainsi : "L'âge auquel on doit donner les Saints Mystères aux enfants, personne n'est plus à même de le fixer que le père et le prêtre à qui ils confessent leurs péchés. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en interrogeant les enfants, s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement et s'ils en ont le désir." (P. II, *De Sac. Euch.*, n. 63.)

De tous ces documents, il ressort que l'âge de discrétion pour

la communion est celui auquel l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut ainsi s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la foi qui est requise, puisqu'une connaissance élémentaire, c'est-à-dire *une certaine connaissance*, suffit. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison qui est requis, puisque un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire *un certain usage de la raison*, suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard, et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint Siège. Ainsi le pape Pie IX, d'heureuse mémoire, par une lettre du cardinal Antonelli aux évêques de France, le 12 mars 1866, réprova vivement la coutume, qui tendait à s'établir dans quelques diocèses, de différer la Première Communion jusqu'à un âge tardif et fixe. De même, la S. Congrégation du Concile, le 15 mars 1851, corrigea un chapitre du Concile provincial de Ronen, qui défendait d'admettre les enfants à la communion avant l'âge de 12 ans. Pour la même raison, dans le cas de Strasbourg, le 25 mars 1910, la S. Congrégation des Sacrements, consultée pour savoir si on pouvait admettre les enfants à la sainte communion à douze ou à quatorze ans, répondit : "Les garçons et les fillettes doivent être admis à la Sainte Table lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion, c'est-à-dire lorsqu'ils ont l'usage de la raison."

Après avoir mûrement pesé toutes ces raisons, la S. Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale, le 15 juillet 1910, afin que prennent fin définitivement les abus signalés, et que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la Première Communion des enfants:

I. L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

II. Pour la première confession et la Première Communion

point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra cependant ensuite cont nuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

III. La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion, est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.

IV. L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé. C'est au père ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.

V. Qu'une ou plusieurs fois par an, les curés aient soin d'annoncer et d'avoir une communion générale des enfants, et d'y admettre non seulement les nouveaux communiants, mais les autres qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, comme on l'a dit plus haut, auraient déjà pris part à la Table Sainte. Qu'il y ait pour tous quelques jours de préparation et d'instruction.

VI. Ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher très fréquemment de la Sainte Table après leur Première Communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise ; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent ainsi le très grave devoir qui leur incombe de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon qu'ils pourvoient autrement à leur instruction religieuse.

VII. La coutume de ne pas admettre à la confession ou de ne jamais absoudre les enfants qui ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprover. Les Ordinaires auront donc soin de la faire disparaître totalement, en employant même les moyens du droit.

VIII. C'est un abus tout à fait détestable que de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite des enfants. Que les Ordinaires reprennent sévèrement ceux qui n'abandonneraient pas cet usage.

Ces décisions des Eminentissimes cardinaux de la S. Congrégation, Notre Saint Père le pape Pie X, dans l'audience du 7 août, les a toutes approuvées, et a ordonné de publier et promulguer le présent décret. Il a prescrit, en outre, à tous les Ordinaires de faire connaître ce décret non seulement aux curés et au clergé mais encore aux fidèles auxquels on devra le lire en langue vulgaire, tous les ans, au temps pascal. Quant aux Ordinaires, ils devront, tous les cinq ans, rendre compte au Saint-Siège, en même temps que des autres affaires de leur diocèse, de l'exécution de ce décret.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, du Palais de la S. Congrégation des Sacrements, le 8 août 1910.

D. card. FERRATA, *président*.

PH. GIUSTINI, *secrétaire*.



## APPENDICE

---

D'après le Décret de Sa Sainteté, (III page 26) "la connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge."

On peut se demander qu'elles sont, d'une manière explicite, les choses que l'enfant doit savoir, pour être admis à communier, selon l'esprit de ce Décret.

Les mystères de la foi dont la connaissance est nécessaire de nécessité de moyen sont : 1. Qu'il y a un Dieu et qu'il récompense le bien et punit le mal. Il faut connaître aussi plus probablement les mystères de la Très Sainte Trinité et de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Pour distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel et le recevoir avec dévotion, il faut savoir que la Sainte Eucharistie contient Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même ; et comme le précepte de la communion est étroitement uni à celui de la confession, l'enfant doit être instruit des conditions essentielles pour bien recevoir l'un et l'autre de ces sacrements.

Tout cela comporte des explications qu'il est nécessaire de lui donner.

Pour l'utilité de ceux qui sont chargés de leur instruction religieuse, je crois devoir donner ici quelques notions de catéchisme que l'on pourra faire apprendre, au moins en substance, aux enfants âgés d'environ sept ans, en tout ou en partie, selon la capacité de chacun.

\*\*\*

Faites le signe de la Croix.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Qui vous a créé ?

C'est Dieu qui m'a créé.

Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?

Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde, et pour être heureux dans le ciel pendant l'éternité.

Qu'est-ce que Dieu ?

Dieu est l'Être infiniment parfait, le Créateur et le Maître du ciel et de la terre.

Dieu est-il bon ?

Dieu est infiniment bon et la Source de tous les biens.

Dieu est-il juste, saint et miséricordieux ?

Oui, Dieu est infiniment juste, saint et miséricordieux, parce qu'il est infiniment parfait.

N'y a-t-il qu'un Dieu ?

Oui, il n'y a qu'un Dieu.

Où est Dieu ?

Dieu est au ciel, sur la terre et en tout lieu.

Dieu voit-il tout et connaît-il tout ?

Oui, Dieu voit tout et connaît tout ; même nos pensées les plus cachées.

Dieu a-t-il toujours existé ?

Dieu a toujours existé et il existera toujours, parce qu'il est éternel.

Dieu a-t-il un corps comme nous ?

Dieu n'a pas de corps, parcequ'il est un pur esprit.

Combien y a-t-il de Personnes en Dieu ?

Il y a en Dieu trois Personnes réellement distinctes.

Comment s'appellent les trois Personnes divines ?

Les trois Personnes divines s'appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Les Personnes de la Très Sainte Trinité sont elles égales ou inégales entre elles ?

Les Personnes de la Très Sainte Trinité sont parfaitement égales, parce qu'elles ont la même essence ou nature divine.

Dieu récompense-t-il la vertu ?

Oui, Dieu récompense la vertu, quelquefois sur la terre, mais surtout après la mort.

Comment après la mort ?

En donnant aux bons le bonheur éternel du ciel.

Que font les bons dans le ciel ?

Ils voient Dieu et jouissent avec lui de tous les biens, sans souffrir le moindre mal.

Dieu punit-il le péché ?

Oui, Dieu punit le péché, surtout dans l'autre vie, où les méchants sont condamnés à l'enfer.

Qu'est-ce qu'on souffre en enfer ?

En enfer on est privé de la vue de Dieu, et on endure pour toujours le feu et tous les maux, sans aucune sorte de biens.

Qui est condamné à l'enfer ?

Sont condamnés à l'enfer ceux qui n'ont pas voulu servir et aimer Dieu, et qui meurent en péché mortel.

Comment pouvons-nous éviter l'enfer et obtenir le bonheur éternel du ciel ?

Nous pouvons éviter l'enfer et obtenir le bonheur du ciel par les mérites de Jésus-Christ.

\*\*\*

Qu'est-ce que Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est le Fils de Dieu, la seconde Personne de la Sainte Trinité, faite homme pour nous.

Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme comme les nôtres.

Quelle est la Mère de N. S. Jésus-Christ ?

La Mère de N. S. Jésus-Christ est la Très Sainte Vierge Marie.

Qu'a fait Jésus-Christ pour nous sauver de l'enfer et nous obtenir la gloire du paradis ?

Pour nous sauver, Jésus-Christ a souffert et est mort sur la croix.

Après la mort, Jésus-Christ est-il ressuscité ?

Trois jours après sa mort, Jésus-Christ est ressuscité glorieux et triomphant, c'est-à-dire qu'il est redevenu vivant, pour ne plus mourir.

Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

Après sa résurrection, Jésus-Christ est monté au ciel pour nous y préparer une place.

Jésus-Christ est-il aussi resté sur la terre ?

Oui, Jésus-Christ est resté sur la terre, pour demeurer avec nous dans l'Eucharistie.

\* \* \*

Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

L'Eucharistie est un sacrement institué par Jésus-Christ pour être la nourriture de nos âmes.

Quand reçoit-on l'Eucharistie ?

On reçoit l'Eucharistie quand on fait la Sainte Communion.

Celui qui reçoit la Sainte Communion reçoit donc N.-S. Jésus-Christ ?

Oui, celui qui fait la Sainte Communion reçoit le corps, le sang, l'âme et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Est-il avantageux de communier souvent ?

Oui, il est avantageux de communier souvent, pourvu qu'on le fasse avec de bonnes dispositions.

Que doit faire celui qui veut communier, s'il a commis un péché mortel ?

Celui qui veut communier, s'il a commis un péché mortel, doit se confesser.

Qu'est-ce que se confesser ?

Se confesser, c'est dire ses péchés à un prêtre pour en obtenir le pardon.

Faut-il dire tous ses péchés mortels à confesse ?

Oui, pour faire une bonne confession, il faut dire tous ses péchés mortels et les regretter sincèrement.

Faut-il être à jeun pour faire la Sainte Communion ?

Oui, pour communier il faut être à jeun, c'est à-dire n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit, excepté quand on communie en danger de mort.

Que faut-il faire pour être sauvé ?

Pour être sauvé, il faut croire en Jésus-Christ, prier et vivre selon les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Qu'est-ce que l'Eglise ?

L'Eglise est une société instituée par N.-S. Jésus-Christ, pour nous conduire au ciel.

Quel est le chef de l'Eglise sur la terre ?

Le Chef de l'Eglise sur la terre est Notre Saint Père le Pape

Est-on obligé d'obéir à Notre Saint Père le Pape et à l'Eglise ?

Oui, pour être sauvé, il est nécessaire d'obéir à Notre Saint Père le Pape et à l'Eglise, comme à Jésus-Christ lui-même.

## PRIERES

Faire apprendre surtout les actes d'adoration, de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition ; le "Notre Père", le "Je vous salue Marie", le "Je crois en Dieu etc.", le "Gloire au Père", etc., les commandements de Dieu et de l'Eglise.

H. BARIL, Prêtre, V. G.



